



Disparition progressive des soins orthophoniques à l'hôpital : retour d'un dialogue respectueux, mais aucune solution proposée

L'intersyndicale des orthophonistes a été reçue ce mardi 14 octobre dans les locaux du ministère de la Fonction Publique, avec des représentants du cabinet de la Ministre de la Santé, du cabinet de la Ministre de la Fonction Publique, et de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS).

Nous avons cette fois été reçus avec attention. Néanmoins, même si l'administration du ministère de la Fonction Publique est consciente du problème de l'attractivité des postes d'orthophonistes hospitaliers, et que le cabinet de la Santé était représenté par des personnes en charge du dossier des hôpitaux, la documentation concernant la démographie et les statuts des orthophonistes n'était toujours pas prête, contrairement à ce qui nous avait été annoncé le 1er octobre.

Au regard des échanges, il est maintenant clair que le dossier essentiel de la disparition progressive des orthophonistes dans les hôpitaux est dans les mains du ministère de la Santé. Mais malgré l'urgence que constitue cette situation, malgré la carence de soins aux patients qui en découle et qui entraîne un surcoût à long terme de la prise en charge pour ces patients, et alors que le problème des salaires est central dans les vacances de postes, le ministère de la Santé n'a ouvert aucune perspective de revalorisation significative des grilles indiciaires correspondant à notre niveau de responsabilités et de formation.

Nous avons donc repris un dialogue respectueux, mais cette réunion n'a finalement été qu'un énième exposé de la situation, le même qu'il y a exactement un an (16 octobre 2013) lors de la première rencontre sur ce sujet au ministère de la Santé !

Face à ce constat d'immobilisme, l'intersyndicale des orthophonistes n'a plus d'autre choix que de refuser toute nouvelle rencontre sans obtenir d'abord des informations claires sur les solutions rapides qu'envisage, à court terme, le ministère de la Santé, avec au préalable les documents de travail nécessaires, promis depuis juillet dernier.

L'intersyndicale des orthophonistes en appelle maintenant au Premier Ministre et au Président de la République qui sont garants de l'accès aux soins des patients dans les hôpitaux publics, alors même que de grands plans nationaux (Autisme, Alzheimer, AVC, handicaps, etc.) sont brandis sans mise en place des moyens nécessaires à l'effectivité des soins que seuls les orthophonistes peuvent fournir tout au long du parcours de soins.